RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de l'alimentation

Arrêté

Portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique (Oniris).

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le décret n° 2009-1642 du 24 décembre 2009 portant création de l'École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique (Oniris), notamment l'article 5 ;

Arrête :

Article 1er

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique (Oniris) :

1° Au titre des représentants de l'Etat :

- le préfet de la région des Pays de la Loire, préfet de la Loire Atlantique, ou son représentant ;

Représentant du ministre chargé de l'enseignement supérieur :

– le recteur de l'académie de Nantes, ou son représentant ;

Représentants du ministre chargé de l'agriculture :

– le directeur général de l'alimentation, ou son représentant ;

– le directeur général de l'enseignement et de la recherche, ou son représentant ;

2° Au titre des personnalités représentatives des professions et des activités éducatives, économiques et de recherche présentant un lien avec les missions de l'établissement :

– M. Cyril BERG, vétérinaire ;

– Mme Muriel CAMBON, syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral ;

– M. Hubert GARRAUD, président du groupe coopératif TERRENA ;

– Mme Anne-Isabelle HENNEQUIN, présidente de la société Tipiak Plats cuisinés surgelés ;

– Mme Pascale JOLLIET, doyenne de l'UFR de médecine et des techniques médicales de Nantes ;

– M. Cédric LEMAIRE, représentant de l'association des anciens élèves d'ONIRIS ;

– Mme Jacqueline VIALARD, directrice du laboratoire de l'ANSES de Niort.

Article 2

Le directeur général de l'École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique (Oniris) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 24 JUIL. 2017

Pour le ministre et par délégation :
La directeur général de l'enseignement et de la recherche,

Philippe VINÇON